

REFERENTIEL CENTRES D'HEBERGEMENT

I. Cadre réglementaire de la visite de contrôle :

1. Circulaire ministérielle MENE2310475C du MEN du 13 juin 2023 relative à l'organisation des sorties et des voyages scolaires.

2. Cadre du JOE du 12 septembre 2022

II. Processus de labellisation au catalogue national

1 - Enregistrement de la revue documentaire (pièces justificatives) sur la plateforme

2- Examen de la revue documentaire (Étude des pièces du dossier par la DSDEN)

3- Mission de contrôle avec une visite sur site

4- Avis de labellisation soumis au DASEN

5- Décision DASEN de labellisation ou non labellisation

6- Publication de la décision sur la plateforme

5- Renouvellement tous les 3 ans

III. Formulaire de candidature à labellisation ou au renouvellement

IV. Référentiel de labellisation

V. Conduite de mission d'audit sur site

1. Désignation du binôme de labellisation

2. Organisation de la mission

3. Élaboration du plan MASS

RÉFÉRENTIEL D'AGRÉMENT DES STRUCTURES D'HERBERGEMENT AVEC NUITÉES

VISITE

Visite effectuée par : SUBILEAU Léa, coordonnatrice Sécurité et VIVIEN Adélaïde,
agent d'équipe mobile sécurité

En présence de : Florian BIJOU et Alexis GILLES

Lieu de la visite

Nom du centre d'hébergement : Centre International de Séjour

Adresse : 109 Avenue Pierre de Coubertin 53000 LAVAL

Coordonnées du centre d'hébergement :

Nom et prénom du responsable du centre : GILLES Alexis

Numéro de téléphone de la structure d'accueil : 02.43.67.91.00

RÉFÉRENTIEL D'AGRÈMENT DES STRUCTURES D'HERBERGEMENT AVEC NUITÉES

LOCAUX ET ÉQUIPEMENTS

Critères de conformité	OUI	NON	OBSERVATIONS C = conforme NC = non conforme F = point de fragilité à corriger PP = piste de progrès	REFERENCE REGLEMENTAIRE DOCUMENTS ATTENDUS
La signalétique est-elle claire, visible pour identifier la structure et s'orienter facilement?	C			Observation sur site
Comment la continuité de service est-elle assurée	C		Permanence 24h sur 24h avec des logements pour les agents d'astreinte.	Organigramme fonctionnel, délégation Planning des astreintes, taux d'encadrement
L'ensemble des locaux est-il en conformité avec les normes de sécurité et d'accessibilité en vigueur ?	C		Commission de sécurité du 1 avril 2025	Autorisation d'ouverture, DUERP, comptes rendus de la commission sécurité, attestation d'assurance des locaux et des séjours, registre public d'accessibilité et registre sécurité incendie (Article 3 du décret de 2017-431) Observation sur site des blocs de sécurité, des issues de secours, vérification des extincteurs
Les recommandations de la commission de sécurité sont-elles mises en œuvre ?	C			Liste des travaux planifiés et réalisés (devis et factures)
Les conduites à tenir en cas de danger sont-elles connues et appliquées ?	C			Exercices d'évacuation et de confinement de l'année en cours et de l'année écoulée, affichage des consignes, visibilité des numéros d'urgence, appropriation des personnels
Les locaux sont-ils en adéquation avec la fréquentation maximale de la structure ?	C		Issues de secours sécurisées	Capacités des salles, planning des groupes et effectifs (année en cours et année écoulée). Nombre de sanitaires/douches non mixtes + adultes/jeunes (1 sanitaire/douche pour 10 jeunes), nombre de couchages non mixtes (Chambres de 1 à 4 : 8m3/pers Chambre de 5 ou + : 12m3 et 5m2 par personne et 10 cm entre chaque lit – couchage individuel)
Les locaux sont-ils maintenus en bon état général ?	C			Contrats de maintenance, observation directe de l'éclairage, de l'insonorisation, de la ventilation, du chauffage, de l'entretien des sanitaires
L'ensemble des locaux est-il situé au même endroit ?	C			Adresses des sites en cas d'implantation multi-sites
Les services sont accessibles aux personnes à mobilité réduite ?	C		Tourisme et handicap (26 places PMR)	Rapport Ad'AP, rampe d'accès, ascenseur, aménagement du RdC, pictogrammes.
Les locaux sont-ils équipés d'un espace dédié aux soins et aux premiers secours ? Les personnels sont-ils formés ?	C		Infirmierie avec sortie autonome sur un espace secours à l'extérieur	Vérifier la présence de trousse de secours et/ou d'une armoire à pharmacie verrouillée, d'un registre d'infirmierie, de défibrillateurs, l'actualisation des habilitations

SERVICE DE RESTAURATION

Critères de conformité	OUI	NON	OBSERVATIONS C = conforme NC = non conforme F = point de fragilité à corriger PP = piste de progrès	REFERENCE REGLEMENTAIRE DOCUMENTS ATTENDUS
Les locaux de restauration sont-ils en conformité avec les règles d'hygiène dans la restauration ?	C		Prestataire – Résidence Pierre de Coubertin (Habitat Jeunes)	Vérifier le respect de la marche en avant, l'affichage des menus, le relevé régulier des températures des réfrigérateurs et congélateurs, la conservation sous 5 jours des repas témoins

PROJET ÉDUCATIF

Critères de conformité	OUI	NON	OBSERVATIONS C = conforme NC = non conforme F = point de fragilité à corriger PP = piste de progrès	REFERENCE REGLEMENTAIRE DOCUMENTS ATTENDUS
Le programme éducatif prend-il en compte le niveau et les besoins des jeunes ?	C			Vérifier l'adaptation des activités aux besoins particuliers et aux niveaux d'enseignement en cohérence avec le projet éducatif de la structure
Comment les activités sont-elles encadrées ?	C			
Les animateurs disposent-ils du matériel pédagogique pour assurer les activités ?	C		Salles de différentes superficies	

DECISION

Recommandation(s) de l'Équipe Mobile Sécurité

La structure manifeste une volonté affirmée d'agir dans le respect de l'environnement et de favoriser un impact sociétal positif, notamment en matière d'inclusion et de valorisation de la place des femmes.

Le CIS Laval propose un accueil allant de la maternelle au lycée dans le cadre de classes découvertes. Ces séjours peuvent être organisés en autonomie (hébergement seul) ou autour de projets thématiques. Deux bases principales sont développées :

- Séjours sportifs (ex. : Savoir Rouler à Vélo, découverte des métiers du sport)
- Séjours nature, avec possibilité de concevoir des projets sur mesure (patrimoine, histoire, etc.)

Le site est également habilité pour l'accueil du Service National Universel (SNU).

La structure travaille en partenariat avec différents acteurs et bénéficie de labels reconnus tels que *Tourisme et Handicap* et *Clef Verte*.

Enfin, le lieu est entièrement clôturé, avec un accès sécurisé et équipé d'un système de vidéo protection garantissant la sécurité des usagers.

AVIS FAVORABLE au renouvellement de la structure dans le catalogue national.

Le 22 avril 2025

Signature




Décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale

AVIS FAVORABLE

Date

Signature

24 AVR. 2025

Tampon

